

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 12 juillet 2022

Site des ballastières à Toulouse : le projet de réhabilitation se poursuit

Vendredi 24 juin dernier, les représentants de l'État, du ministère des armées et de Toulouse Métropole se sont réunis pour une présentation des options techniques de réhabilitation du site des ballastières entamée en 2021. Cette opération complexe permettra à terme d'évacuer en toute sécurité la nitrocellulose sur le site tout en préservant la richesse de sa faune et de sa flore. Le point sur l'avancée de cette réhabilitation.

Lancement de l'opération de réhabilitation début 2021

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, en présence de François Chollet, vice-président de Toulouse Métropole en charge de l'environnement, a présidé, le 25 janvier 2021, un premier comité de suivi dédié à la réhabilitation du site des Ballastières de Toulouse.

Au cours de ce comité de suivi, le ministère des armées, responsable de cette Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), a présenté les dispositions prises pour maintenir la sécurité de ce site de stockage qui contient environ 4 200 tonnes de poudre nitrocellulose immergées dans les quatre ballastières et 500 tonnes de poudre dispersées dans les terres des berges.

Il a été rappelé que les poudres présentes n'explorent pas à l'air libre et sont sans risque pour les riverains comme pour l'environnement, car la nitrocellulose n'est pas soluble dans l'eau et n'est pas un polluant chimique.

À la suite de ce premier comité et après décision de la ministre des armées, le 27 avril 2021, le ministère a commencé la réhabilitation du site, prévue en deux étapes : une phase de préparation puis une phase de réalisation.

Un enjeu majeur durant les travaux et pour l'avenir du site : la préservation de la faune et de la flore

Une deuxième réunion du comité de suivi de site, en présence d'élus toulousains, s'est tenue le 16 novembre 2021 afin de faire un point sur l'avancée de la phase de préparation des travaux, qui devra prendre en compte la préservation de la richesse faunistique et floristique de ce site préservé de toute activité.

Une étude naturaliste a commencé en avril 2021 pour une durée englobant les quatre saisons, dont les conclusions finales sont attendues prochainement. Le ministère des armées s'appuiera sur celles-ci pour concilier ses engagements sur la réhabilitation du site et la préservation de ce riche patrimoine environnemental.

Une étude hydrogéologique du site des ballastières a également été notifiée en janvier 2022. Elle permettra, sur une année glissante, de caractériser le fonctionnement hydraulique du site.

Recherche en cours de solutions techniques de réhabilitation

Concernant la recherche des solutions techniques pour les futurs travaux, un appel à manifestation d'intérêt, publié le 13 mars 2021, a suscité les candidatures de spécialistes des domaines relatifs à la pyrotechnie et/ou à la réhabilitation de sites industriels. Ainsi, dix sociétés de toutes tailles, dont certaines de dimensions internationales, ont fait connaître leurs compétences spécifiques ainsi que leurs procédés innovants.

In fine, trois marchés d'essais « sur pilote » (travaux menés sur une durée et un volume réduits à partir d'échantillons de poudre présente sur site) ont été notifiés en juin 2022. Ces marchés permettront d'évaluer les solutions proposées en les comparant à des solutions plus conventionnelles comme celle du traitement thermique des poudres. Il s'agit, en particulier, de moyens de traitement alternatifs visant à limiter très fortement les déchets ultimes ainsi que l'impact environnemental des opérations de réhabilitation. Les résultats sont attendus en 2023.

Un partenariat étroit avec Toulouse Métropole pour travailler à l'avenir du site

Le 24 juin 2022, l'ingénieur général Jacques Massot, directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la Défense de Lyon, a présenté à François Chollet les différentes options techniques pour les futurs travaux de réhabilitation et a souligné les forts enjeux environnementaux des ballastières.

Souhaitant maintenir ce site remarquable en zone naturelle à l'issue des opérations de réhabilitation, la collectivité est prête à apporter son soutien au ministère des armées pour faciliter le bon déroulement du futur chantier de déstockage afin de préserver la richesse faunistique et floristique du site.

Prochaine réunion du comité de site à l'automne

Le comité de site présidé par le préfet de la Haute-Garonne se réunira pour la troisième fois cet automne. Il sera l'occasion de partager les premiers résultats des trois marchés d'essais sur pilote.

L'année 2023 permettra d'intégrer l'ensemble des résultats des différentes études de la phase de préparation et des essais sur pilote afin d'établir les spécifications du contrat de la phase de réalisation des travaux de réhabilitation.

La phase travaux, qui devrait démarrer en 2024, nécessitera un délai estimé à deux ans pour l'obtention des diverses autorisations administratives préalables. La durée de ces travaux reste à consolider, en particulier pour prendre en compte l'impact des contraintes environnementales sur le calendrier des activités qui seront menées au sein de la zone biotope.

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

Isabelle DEROCHE
06 11 37 47 42 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45
Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)

service.presse@mairie-toulouse.fr | 05 61 22 41 27